

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE

AMENDMENT 1
AMENDEMENT 1

**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-9: Particular requirements for grills, toasters and similar portable cooking
appliances**
(<https://standards.iteh.ai>)

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-9: Règles particulières pour les grils, les grille-pain et appareils de
cuisson mobiles analogues**
(<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/2d21c483-a43b-411a-8b7d-79c62017c0ef/iec-60335-2-9-2002/amd1-2004>)





THIS PUBLICATION IS COPYRIGHT PROTECTED

Copyright © 2004 IEC, Geneva, Switzerland

All rights reserved. Unless otherwise specified, no part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from either IEC or IEC's member National Committee in the country of the requester.

If you have any questions about IEC copyright or have an enquiry about obtaining additional rights to this publication, please contact the address below or your local IEC member National Committee for further information.

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de la CEI ou du Comité national de la CEI du pays du demandeur.

Si vous avez des questions sur le copyright de la CEI ou si vous désirez obtenir des droits supplémentaires sur cette publication, utilisez les coordonnées ci-après ou contactez le Comité national de la CEI de votre pays de résidence.

IEC Central Office
3, rue de Varembe
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Email: inmail@iec.ch
Web: www.iec.ch

About the IEC

The International Electrotechnical Commission (IEC) is the leading global organization that prepares and publishes International Standards for all electrical, electronic and related technologies.

About IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC. Please make sure that you have the latest edition, a corrigenda or an amendment might have been published.

- Catalogue of IEC publications: www.iec.ch/searchpub

The IEC on-line Catalogue enables you to search by a variety of criteria (reference number, text, technical committee,...). It also gives information on projects, withdrawn and replaced publications.

- IEC Just Published: www.iec.ch/online_news/justpub

Stay up to date on all new IEC publications. Just Published details twice a month all new publications released. Available on-line and also by email.

- Electropedia: www.electropedia.org

The world's leading online dictionary of electronic and electrical terms containing more than 20 000 terms and definitions in English and French, with equivalent terms in additional languages. Also known as the International Electrotechnical Vocabulary online.

- Customer Service Centre: www.iec.ch/webstore/custserv

If you wish to give us your feedback on this publication or need further assistance, please visit the Customer Service Centre FAQ or contact us:

Email: csc@iec.ch
Tel.: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

A propos de la CEI

La Commission Electrotechnique internationale (CEI) est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

A propos des publications CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu. Veuillez vous assurer que vous possédez l'édition la plus récente, un corrigendum ou amendement peut avoir été publié.

- Catalogue des publications de la CEI: www.iec.ch/searchpub/cur_fut-f.htm

Le Catalogue en-ligne de la CEI vous permet d'effectuer des recherches en utilisant différents critères (numéro de référence, texte, comité d'études,...). Il donne aussi des informations sur les projets et les publications retirées ou remplacées.

- Just Published CEI: www.iec.ch/online_news/justpub

Restez informé sur les nouvelles publications de la CEI. Just Published détaille deux fois par mois les nouvelles publications parues. Disponible en-ligne et aussi par email.

- Electropedia: www.electropedia.org

Le premier dictionnaire en ligne au monde de termes électroniques et électriques. Il contient plus de 20 000 termes et définitions en anglais et en français, ainsi que les termes équivalents dans les langues additionnelles. Egalement appelé Vocabulaire Electrotechnique International en ligne.

- Service Clients: www.iec.ch/webstore/custserv/custserv_entry-f.htm

Si vous désirez nous donner des commentaires sur cette publication ou si vous avez des questions, visitez le FAQ du Service clients ou contactez-nous:

Email: csc@iec.ch
Tél.: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE

AMENDMENT 1
AMENDEMENT 1

**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-9: Particular requirements for grills, toasters and similar portable cooking
appliances**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-9: Règles particulières pour les grils, les grille-pain et appareils de
cuisson mobiles analogues**

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

PRICE CODE
CODE PRIX

F

ICS 97.040.50; 13.120

ISBN 2-8318-8005-X

AVANT PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Cette version bilingue, publiée en 2005-06, correspond à la version anglaise.

Le texte anglais de cet amendement est issu des documents 61/2535/FDIS et 61/2579/RVD. Le rapport de vote 61/2579/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

La version française de cet amendement n'a pas été soumise au vote.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

INTRODUCTION

Remplacer la deuxième phrase du second alinéa par ce qui suit:

Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique et prend en considération les phénomènes électromagnétiques qui peuvent affecter le fonctionnement en toute sécurité des appareils.

1 **Domaine d'application**

Ajouter le tiret suivant à la Note 101:

– les machines à pain;

2 **Références normatives**

Remplacer le texte existant par ce qui suit:

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

Addition:

CEI 60068-2-52, Essais d'environnement – Partie 2: Essais – Essai Kb : Brouillard salin, essai cyclique (solution de chlorure de sodium)

FOREWORD

This amendment has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

This bilingual version, published in 2005-06, corresponds to the English version.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
61/2535/FDIS	61/2579/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The French version of this amendment has not been voted upon.

The committee has decided that the contents of this amendment and the base publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "http://webstore.iec.ch" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

INTRODUCTION

Replace the second sentence of the second paragraph by the following:

It also covers abnormal situations that can be expected in practice and takes into account the way in which electromagnetic phenomena can affect the safe operation of appliances.

1 Scope

Add the following item to Note 101:

- breadmakers;

2 Normative references

Replace the existing text by the following:

This clause of part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60068-2-52, *Environmental testing – Part 2: Tests – Test Kb: Salt mist, cyclic (sodium chloride solution)*

3 Définitions

3.1.9 Remplacer la définition des **conditions de fonctionnement normal** par ce qui suit:

Fonctionnement de l'appareil comme spécifié dans les paragraphes suivants

Ajouter ce qui suit:

3.1.9.111 Les **machines à pain** sont mises en fonctionnement en utilisant le cycle le plus défavorable et les ingrédients spécifiés dans les instructions.

NOTE Le cycle le plus défavorable peut être celui d'une fonction comme le pétrissage, qui permet le fonctionnement simultané de l'élément chauffant et du moteur de pétrissage.

3.119

machine à pain

appareil destiné à faire du pain comprenant un compartiment chauffé incorporant des moyens pour pétrir la pâte

6 Classification

Remplacer le texte existant par ce qui suit:

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

6.2 Addition:

Les appareils prévus pour une utilisation à l'extérieur doivent être au moins IPX4.

7 Marquage et indications

7.12 Ajouter ce qui suit après le second alinéa:

Les instructions des appareils destinés à être utilisés à l'extérieur doivent comporter en substance les indications suivantes:

- l'appareil est approprié pour une utilisation à l'extérieur;
- le câble d'alimentation doit être vérifié régulièrement pour détecter tout signe de détérioration, et si le câble est endommagé, l'appareil ne doit pas être utilisé;
- l'appareil doit être alimenté par un circuit comportant un dispositif à courant différentiel résiduel (DDR), de courant différentiel de fonctionnement assigné ne dépassant pas 30 mA;
- l'appareil doit être raccordé à un socle de prise de courant ayant un contact de terre (pour les **appareils de la classe I**).

Ajouter ce qui suit après le dernier alinéa:

Les instructions des **machines à pain** doivent indiquer les quantités maximales de farine et de poudre à lever qui peuvent être utilisées.